



C.G.T - P.J.J. - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL Cedex.

Syndicat National C.G.T. des Chancelleries & Services Judiciaires –
4, boulevard du Palais - 75001 PARIS.

La CGT Pénitentiaire - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL Cedex

La CGT insertion probation - UFSE-CGT 263, rue de Paris - Case 542-93514 MONTREUIL Cedex

Déclaration CTM du 13 novembre 2019

Madame la secrétaire générale,

Une fois de plus, la ministre ne daigne pas participer à une des rares instances avec le CHSCT Ministériel qu'elle est censée présider, et où elle pourrait entendre la colère des personnels relayée par leurs représentants, mais il est vrai qu'il est bien plus confortable pour elle d'aller présenter ses réformes à des auditoires bien moins vindicatifs, voire d'éclater de rire lorsqu'elle est mise en cause à l'assemblée nationale.

De CTM en CTM, la CGT ne cesse de dénoncer la dégradation du dialogue social au sein de ce ministère avec le sentiment clair que l'administration n'en a que faire. Hier encore, à l'occasion de la rencontre organisée entre les organisations syndicales, la ministre de la justice et le haut-commissaire en charge de la réforme des retraites, nous avons pu mesurer que l'absence de bon sens de nos interlocuteurs le dispute à leur mauvaise foi évidente.

Depuis de longs mois voire années, les sujets de désaccord s'accumulent dans la fonction publique : le gel de la valeur du point d'indice, la restauration du jour de carence, les suppressions d'emplois, les restructurations remettant en cause l'exercice des missions publiques, la loi de transformation de la fonction publique qui est clairement une attaque en règle contre le statut général, sans oublier la contre-réforme des retraites.

C'est dans ce contexte que la CGT appelle à un certain nombre de journées d'actions et de mobilisations d'ici la fin de l'année avec un temps fort le 5 décembre 2019, temps fort appelé à se prolonger au-delà de cette date.

Les personnels du ministère de la justice ne sont évidemment pas épargnés par ces différents sujets.

Ainsi la disparition des CAP de mobilité dès 2020 inquiète au plus haut point les personnels. En effet, les orientations affichées par ce ministère sont en totale opposition avec les arguments avancés qui ne sont pas autre chose que des éléments de langage de pure communication : équité, fluidité dans la mobilité, transparence, ...

Même si ce discours bien rôdé paraît séduisant pour certains, la CGT ne se laissera pas bernier !

Cette stratégie gouvernementale du mensonge préside à la politique de communication du ministère de la justice ! La présentation du projet de budget 2020 n'en est qu'un exemple de plus ! Nous avons l'impression de relire en permanence le conte d'Andersen sur les habits neufs de l'empereur et de devoir réaffirmer à chaque fois que l'empereur est nu !

Et pourtant, au vu de ces réformes successives, c'est bien nus que se retrouveront les fonctionnaires actifs et retraités !

La précarité envahit le quotidien des travailleurs, des retraités, mais aussi des étudiants poussant même certains à des gestes extrêmes. Enfermé dans sa tour d'ivoire, le gouvernement n'a d'autres réactions que de dénoncer la légitime colère des étudiants, sans jamais se poser la question de sa responsabilité.

La CGT appelle les personnels à se mobiliser très massivement à partir du 5 décembre 2019 !

Montreuil, le 13 novembre 2019.